Envoyé en préfecture le 19/10/2026
Reçu en préfecture le 19/10/2026
Publié le
ID : 035-213502644-20261019-2026_131-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département
Ille-et-Vilaine

Arrondissement de
Vitré

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de Saint-Didier

Séance du 14/10/2026

Date de la convocation
09/10/2026

Date d'affichage
09/10/2026

Nombres de membre
Afférents au conseil municipal : 19 Présents : 14 Votants : 14

L'an 2026, le 14 octobre et à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Salle de la Mairie, sous la présidence de Monsieur SINOQUET Vincent, Maire.

Présents : M. SINOQUET Vincent, Maire, M. ROUILLARD Emmanuel, M. BARBEAU Grégoire, Mme CHARLES Aurélie, M. KERGOAT Joel, M. QUIDELLEUR Noa, Mme CHRISTY Yoanna, Mme KHEZZANE Christine, Mme GODEFROY Nathalie, M. CHARLIER Clothaire, Mme SABATIER Nathalie

Excusés avec pouvoir : Mme Hutsebaut Sylvie pouvoir donné à Mme CHRISTY Yoanna, M. EON Jonathan pouvoir donné à Mme GODEFROY Nathalie, Mme SINOQUET DARDENNE Elodie pouvoir donné à M. CHARLIER Clothaire

Excusé sans pouvoir : M. Daniel Brossais

Secrétaire de séance : Clothaire CHARLIER

Réf	2026-131

Objet de la délibération : FINANCES : DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET PRINCIPAL COMMUNE 2026

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57
Vu le budget principal 2026
M. le Maire propose au Conseil Municipal d'autoriser la décision budgétaire modificative n°1 du budget principal de l'exercice 2026 afin d'ajuster les crédits de la section investissement.

INVESTISSEMENT	Dépenses	Recettes
Opération 292 logements adaptés	**-25 000 €**	
Opération 259 Eclairage public	**+25 000 €**	

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** la décision modificative n°1 du budget principal pour l'exercice 2026 afin d'ajuster les crédits au niveau de la section fonction investissement conformément au tableau présenté ci-dessus
- **AUTORISE** M. le Maire à mettre en œuvre cette décision budgétaire modificative n°1 du budget principal

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0

Pour copie conforme,
Le Maire,
Vincent SINOQUET

SAINT-DIDIER 35220 (Ille et Vilaine)

Le Secrétaire de séance,
Clothaire CHARLIER